



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

Le service citoyen dévalorise la défense nationale

Le GSsA nous avait habitués, avec ses alliés verts et socialistes, à attaquer les symboles du système de défense suisse. Il y a quinze ans, il aligna l'obligation de servir dans son viseur. Peuple et cantons, pas dupes de cette grossière attaque, en plébiscitèrent le maintien.

L'initiative pour un «service citoyen», soumise au vote le 30 novembre prochain, est bien plus pernicieuse. Elle prévoit qu'à la place de l'actuelle obligation de service militaire, *toute personne de nationalité suisse accomplisse un service au bénéfice de la collectivité et de l'environnement* (al. 1). Ce service s'accomplirait *sous la forme du service militaire ou d'un autre service de milice équivalent reconnu par la loi* (al. 2). Les femmes suisses y seraient astreintes. L'initiative laisse la possibilité aux Chambres d'en étendre l'obligation aux étrangers.

Est-elle antimilitariste? Ses auteurs s'en défendent. Le comité regroupe plusieurs militaires que nous savons, pour les connaître personnellement, attachés au principe de notre défense nationale sur le modèle de l'armée de milice. Le texte n'attaque pas l'armée frontalement et va jusqu'à prévoir que son effectif réglementaire doit être garanti.

On ignore comment cette garantie sera mise en œuvre. Les infographies

disponibles sur le site des initiateurs préconisent, lors du recrutement, un «rélevé des préférences». Elles indiqueront une tendance à accorder aux conscrits un libre choix du type de service, militaire ou autre. Il faudra pourtant bien en forcer certains à porter les armes si l'effectif n'est pas rempli. Concrètement, on doit s'attendre à ce que, malgré une prétention générale au libre choix, il existera des militaires servant volontairement et d'autres contraints. Simultanément, le service citoyen permettra toujours à certains d'échapper au service militaire. L'arbitraire de la contrainte augmentera l'injustice de l'inégalité de traitement.

Par cette équivalence qu'elle pose entre le service militaire et un service général à la collectivité, l'initiative dévalorise le service militaire sur deux plans différents.

Le premier plan, individuel, est celui du sacrifice fondamental auquel le citoyen-soldat consent, et le statut particulier que cela devrait lui accorder. En endossant l'uniforme, le soldat accepte la possibilité de donner la mort en contrepartie du risque de la recevoir. Se contentant de garantir la technocratique «alimentation» de

l'armée, l'initiative refuse au soldat la reconnaissance de cette responsabilité unique, tout comme sa transposition en termes constitutionnels.

Que l'Etat puisse forcer certains citoyens suisses à servir au risque de leur vie, pour garantir les effectifs, alors que d'autres pourront continuer à garder des salles de musées¹, constituera une injustice fondamentale. Elle serait, en cas de crise, promise

de tensions sociales peut-être jamais vues. Cette injustice n'est en réalité résorbable qu'à la condition que l'obligation de servir soit limitée au seul service militaire. N'aggravons pas la fêlure que le service civil introduit déjà dans les forces morales qui doivent sous-tendre notre défense nationale.

Un second plan est politique. Il se situe au niveau du but du service militaire, qui est la défense, en ultime moyen, de la souveraineté de la Confédération suisse et des Cantons qui la composent. Cette liberté communautaire est la condition préalable de toutes les autres libertés, personnelles ou corporatives. En cela, elle est première en étant à l'origine des autres. Mais le service militaire est aussi dernier, en ce qu'il est le dernier

moyen du politique. Après l'armée, il n'y a rien.

Au contraire, l'initiative voit principalement dans l'obligation de servir un vecteur d'intégration sociale et de facilitation de carrières. Preuve en est son ouverture aux femmes et éventuellement aux étrangers. En plus de nier la dimension fondamentale et unique de la défense militaire de la Confédération, elle vide le pays de sa substance en faisant de l'Etat le grand promoteur de l'engagement bénévole tous azimuts. Cet étatisme foncier est typique des aficionados de la société *civile*, magma de doctrines et de mouvements progressistes se targuant d'être représentatifs de l'opinion et du pays.

Seule la mise sur pied d'une l'armée conçue comme ultime moyen de défense de notre souveraineté peut justifier d'instituer une obligation de servir. L'intégration des femmes dans la défense passera par la restauration du concept de défense générale, pas par l'extension de l'obligation de servir. Le 30 novembre, nous voterons NON à l'introduction d'un service citoyen.

Félicien Monnier

¹ Le Musée national d'art de Kiev est ouvert tous les jours sauf les lundi et jeudi <https://knag.museum/index.php/en>

200 ans de tir associatif dans le Canton de Vaud

La Société vaudoise de Carabiniers fête cette année ses 200 ans. Pour l'occasion, elle a publié une brochure¹ retraçant son histoire, avec le concours de Messieurs David Auberson et Gilbert Marion. C'est l'occasion de rappeler que le tir en Suisse jouit d'une longue tradition, notamment en terre vaudoise.

Sous l'ère bernoise, des tirs annuels avaient déjà lieu, mais c'est le 14 avril 1804 que se tient le «premier authentique tir vaudois». Il prend place dans le cadre de la fête organisée pour le jubilé du Grand Conseil vaudois, qui se tenait pour la première fois une année plus tôt. Cette date est considérée comme fondatrice pour notre Canton. Il est frappant de constater que le tir avait une place importante dans le programme de cette célébration.

Si le tir du 14 avril ne s'institue pas durablement, le tir en général grandit en popularité. Dans les années 1815 à

1830, les sociétés étudiantes d'officiers et de gymnastique fleurissent partout en Suisse. Des associations faîtières d'échelon fédéral sont fondées. Des fêtes fédérales sont organisées dans le but de réunir les Suisses de tous les cantons dans un esprit de fraternité confédérale.

La Société vaudoise des Carabiniers (SVC) naît dans cet esprit en 1825. Le tir jouit alors d'une grande popularité, transcendant les barrières linguistiques. En 1824 a lieu à Aarau une fête fédérale de tir, qui fait écho dans toute la Suisse. *Le Nouvelliste Vaudois* la compare aux jeux olympiques de la Grèce antique. Elle inspire aux tireurs vaudois de se constituer eux aussi en une association cantonale afin de mieux participer à l'engouement patriotique pour le tir. Le but était aussi de pouvoir organiser des tirs cantonaux comme cela se faisait ailleurs. C'était se donner la possibilité de rendre la pareille aux

sociétés des autres cantons, en réunissant régulièrement en terre vaudoise des tireurs de toute la Suisse.

La brochure sur le 200^e anniversaire de la SVC montre bien le rôle politique que le tir a joué en Suisse, et plus particulièrement dans notre Canton. Elle

montre que la tradition du tir est aujourd'hui chez nous toujours vivace en en retracant l'histoire jusqu'à nos jours.

Jean-François Pasche

¹ Elle peut être commandée auprès de: info@tir-vd.ch

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

5 novembre: **Lutte contre la criminalité économique: enjeux pour le Canton de Vaud.**
Avec M. Killian Duggan, député et économiste.

12 novembre: **Le dessous des cartes, ou le «making off» du nouvel *Atlas d'histoire vaudoise*.**
Avec Mmes Corinne Chuard, historienne, et Joanne Matthey, graphiste.

19 novembre: **Agriculture et souveraineté alimentaire.**
Avec M. Martin Pidoux, directeur de Prométerre.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

30 novembre: NON à l'initiative pour un service citoyen
<https://service-citoyen-non.ch>

Henri Roorda: un esprit excentrique, lucide et nécessaire

Le 7 novembre 1925, Henri Roorda quittait brusquement la scène en se tirant une balle en plein cœur. Fils de Selinda Bolomey et de Willem Roorda van Eysinga, fonctionnaire hollandais en poste aux Indes néerlandaises et aux opinions violemment anticolonialistes, il naquit à Bruxelles en 1870. Deux ans plus tard, la famille s'établissait définitivement dans le Canton de Vaud, d'abord à Rolle, puis à Clarens et enfin à Lausanne où Henri Roorda déploya une activité débordante de mathématicien, de professeur, de pédagogue, d'écrivain, de chroniqueur et d'humoriste.

Henri Roorda fut incontestablement l'une des figures les plus libres et les plus singulières de la pensée de son temps. Pédagogue libertaire, il s'éleva contre l'autorité sèche et les routines scolaires, plaident avec conviction pour une édu-

cation qui libère au lieu de formater. Dans ses essais comme dans ses cours, il prônait la confiance, la curiosité et la joie comme moteurs de l'apprentissage. Son célèbre ouvrage *Le Pédagogue n'aime pas les enfants* n'a guère perdu de sa pertinence, ni de son actualité.

Mais Henri Roorda n'était pas qu'un enseignant avant-gardiste, professeur de mathématiques au Gymnase classique de La Cité. C'était aussi un humoriste qui maniait avec talent une plume anticonformiste, joyeuse et bienveillante. Ses nombreuses chroniques publiées dans *La Tribune de Lausanne*, *La Gazette de Lausanne*, *La Tribune de Genève* et d'autres revues, signées du pseudonyme Balthasar, ont fait résonner une voix originale, drôle et désabusée à la fois. Il savait moquer la bêtise humaine sans méchanceté, célébrer la vie sans se mentir

sur ses petites misères et ses grandes tragédies. Son humour, souvent surréaliste, touchait à l'absurde avec élégance: celle d'un homme conscient de la fragilité du bonheur et résolu à en rire malgré tout.

A contre-courant de son époque, Henri Roorda proclamait, pendant et après la Grande Guerre, un «internationalisme sentimental» et tournait en dérision les discours tapageurs des fauteurs de guerre et de leurs relais d'opinion – journalistes, notables et autres fabricants d'enthousiasme – dont il savait dégonfler les postures prétendument héroïques. Cette sagesse et cette lucidité semblent faire cruellement défaut à notre époque contemporaine.

Une association s'est créée en 2003 pour faire vivre l'œuvre d'Henri Roorda et encourager les démarches permettant de prolonger son esprit libre, subtil et

toujours actuel. A l'occasion du centenaire de sa disparition, ses écrits pédagogiques ont été réédités aux Edition Héros Limites¹ et une biographie lui a été consacrée dans la collection Savoir Suisse². Enfin, le Théâtre du Silo du Lac à Renens rend un hommage juste et sensible à cette figure excentrique et foisonnante avec la pièce *Henri Roorda, le pessimiste joyeux* les samedi 1^{er}, dimanche 2 et vendredi 7 novembre prochains.

Vincent Hort

¹ Henri Roorda, *Réciter moins, résister mieux*, Editions Héros Limites, 2025, 192 pages.

² Alain Ausoni et Anne-Lise Delacrézaz, *Henri Roorda: Envers, en prose et contre tout*, Collection Savoir Suisse, 2025, 176 pages.

Histoire des Treize ou le génie de Balzac

*Histoire des Treize*¹ fait partie des Scènes de la vie parisienne de *La Comédie humaine*. Il comporte trois romans en somme assez courts, à savoir *Ferragus, chef des Dévorants* (1833), *La duchesse de Langeais* (1834) et *La Fille aux yeux d'or* (1835).

Comme le précise Balzac dans sa préface à *Ferragus*, les Treize, ce sont treize hommes, «fidèles à la même pensée, assez probes entre eux pour ne pas se trahir», unis par des «liens sacrés», «assez forts pour se mettre au-dessus de toutes les lois», «des hommes criminels mais remarquables par leurs qualités». Les membres de cette société secrète font partie de l'élite de la Restauration, époque à laquelle se situent les trois romans. Balzac décrit cette élite dans *La Fille aux yeux d'or*: «A des contradictions morales, ils opposent non pas le plaisir, mais la débauche, débauche secrète, effrayante, car ils peuvent disposer de tout, et font la morale de la société. Leur stupidité réelle se cache sous une science spéciale. Ils savent leur métier, mais ils ignorent tout ce qui n'en est pas. Alors, pour sauver leur amour-propre, ils mettent tout en question, critiquent à tort et à travers, noient leur esprit dans leurs interminables discussions. Presque tous adoptent commodément les préjugés sociaux, littéraires ou politiques pour se dispenser d'avoir une opinion.»

Blaise Pascal écrit dans les *Pensées*: «Une ville, une campagne, de loin est une ville et une campagne; mais, à mesure qu'on s'approche, ce sont des maisons, des arbres, des tuiles, des feuilles, des herbes, des fourmis, des jambes de fourmis, à l'infini.»

Ce mouvement allant du général au particulier, ou l'inverse, résume à merveille l'art de Balzac. Tous ceux qui pensent que les digressions y sont inutiles n'ont pas compris son œuvre. Ce sont précisément les digressions qui font comprendre en profondeur l'avancée de l'action dans l'accomplissement de sa dynamique, et qui lient entre elles les forces de l'ordre, du désordre et de la conspiration.

Balzac nous brosse le tableau de l'ensemble. C'est le portrait largement polémique d'une société, celle de Paris en l'occurrence, c'est la description des gens du peuple et des milieux sociaux. De ce tableau général fait de conformisme, de vanité, d'avidité et de bêtise, il extrait des êtres uniques, de vrais personnages qui ne sont pas uniquement censés représenter un milieu donné. Balzac ne s'intéresse pas aux archétypes. Il n'est pas sociologue. Portés par des sentiments élevés et nobles ou au contraire capables des bassesses les plus odieuses, ses personnages excèdent les limites de la société dans laquelle

ils agissent. Balzac nous donne la société et l'être unique. Ce qui l'intéresse en premier lieu, c'est moins l'homme social et l'homme politique que l'homme intime et moral. Ce sont les êtres dans leur destin individuel.

Histoire des Treize explore les passions et les obsessions de l'homme intime et moral. Ces romans racontent trois histoires autonomes avec des personnages principaux à chaque fois différents, bien que liés secrètement par la Société des Treize. Ce sont comme en musique des variations sur le même thème: la passion amoureuse.

Dans *Ferragus*, cette passion est aveugle, unilatérale et mortelle. Dès lors qu'Auguste de Maulincourt désire une femme mariée qu'il soupçonne de tromper son mari, il est face à des ennemis secrets. Sa passion est sans issue et se brise contre l'amour conjugal et contre l'amour paternel.

Dans *La Duchesse de Langeais*, la passion du marquis de Montriveau est réciproque, mais impossible à cause du despotisme du marquis, de sa jalousie et de sa violence. Quand l'amour véritable devient enfin possible, il est déjà trop tard. C'est une histoire de rendez-vous manqués.

Dans *La Fille aux yeux d'Or*, la passion amoureuse devient stratagème et subterfuge afin d'abuser d'un homme pour satisfaire à des perversités sensuelles. La volupté mène ici à la féroce. Quand Henri de Marsay se rend compte de la machination dont il est la victime, il est trop tard. La folie meurtrière est déjà enclenchée.

A rebours de la transparence, chère aux moralisateurs d'aujourd'hui, les romans de Balzac font régner l'opacité. Quelqu'un

est toujours le jouet de quelqu'un. C'est le monde des masques, des secrets et des intrigues jamais complètement élucidés. *La Fille aux yeux d'or* met particulièrement bien à profit ce principe romanesque.

Dans ces trois romans, Balzac ne porte aucun jugement sur ces personnages qui ne sont pas des porteurs de messages. Au contraire, il nous dépeint l'homme tel qu'il est: noble ou vil, subtil, complexe, intelligent ou stupide, dans le bien comme dans le mal. Le vice mène à un autre vice, le désir de posséder l'autre mène à la mort dans un cercle infernal de cause et d'effet.

C'est à chaque fois l'excès des désirs et leur côté illicite qui déclenchent la tragédie, l'idée donc de désirer la femme qu'on n'est pas en droit de posséder. La bataille des intérêts et des passions parisiennes, cette bataille permanente de «l'or et [du] plaisir» reflète chez Balzac les moeurs dépravées, l'égoïsme, l'avidité et cela jusque dans les physionomies des gens et dans la laideur de la ville, de sorte que les sentiments vrais et sublimes y sont aussi rares qu'un diamant tiré du limon, et c'est pour cette raison qu'ils brillent d'autant plus.

Balzac sonde les vices et les mensonges de la société comme aucun autre écrivain pour les opposer aux joies de l'homme solitaire. Ayant renoncé à la société, celui-ci se consacre à l'art, à la religion ou au crime. Ce sont là les trois seules issues à qui veut renoncer à la société.

Lars Klawonn

¹ Balzac, *Histoire des Treize*, Book on Demand, Paris, 2020.

Une cathédrale littéraire

Le sept cent cinquantième anniversaire de la dédicace de la Cathédrale est l'occasion de rappeler plusieurs publications à son sujet.

Passé Simple a publié un numéro spécial N° 100 en février 2025, qui sait présenter de manière avenante et didactiques les principales connaissances historiques actuelles sur cet édifice.

Les férus d'histoire de l'art trouveront dans la revue *Art+Architecture en Suisse* 2024.4 de décembre 2024 plusieurs études savantes sur notre Cathédrale, ses orgues et son mobilier liturgique.

Pour les lecteurs qui ne voient pas uniquement dans la Cathédrale un ouvrage phare du gothique, mais également un édifice spirituel, l'ouvrage

En Quête d'une cathédrale (diffusé par la Librairie le Valentin, www.librairielevalentin.ch) donnera une lecture mystique et symbolique de cette œuvre. Les auteurs, réunis autour de René Bugnion et Jocelyne Müller, abordent leur expérience avec la Cathédrale. L'article de Solange Michon nous met, par exemple, dans l'esprit de pèlerin trouvant dans l'art du bâtiment un parcours de foi.

Les amoureux de la Cathédrale continueront à se référer au magnifique ouvrage *La Cathédrale Notre-Dame de Lausanne* publié en 2012 par la Bibliothèque des Arts, dont la diversité des présentations et la qualité de la photographie font référence.

Olivier Klunge

Cérémonie à la Cathédrale

Lundi 20 octobre 2025, la Cathédrale de Lausanne a célébré le 750^e anniversaire de sa consécration lors d'une cérémonie officielle empreinte de solennité, de reconnaissance et de beauté.

Le 20 octobre 1275, l'occasion avait réuni l'empereur Rodolphe I^{er} de Habsbourg et le pape Grégoire X, entourés de la noblesse européenne et locale. Sept siècles et demi plus tard, la commémoration a rassemblé les autorités fédérales, cantonales et communales, ainsi que les autorités de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, le Nonce apostolique, les représentants de la Fédération ecclésiastique romaine du Canton de Vaud et de la Communauté israélite de Lausanne.

M. Vincent Grandjean, chancelier honoraire de l'Etat de Vaud et président de l'Association du 750^e, a assuré le bon déroulement de la cérémonie. Mme Line Dépraz, pasteur titulaire de la Cathédrale, a accueilli l'officialité et le public. Accompagnée tout au long de la cérémonie par la musique des grandes orgues, parmi les plus impressionnantes d'Europe, elle a offert à l'assemblée la

Lionel Hort

Guerres en Europe

Les récentes émeutes de Lausanne rappellent que nous ne sommes pas à l'abri des troubles civils que connaissent nos voisins avec une régularité devenue banale. A contre-courant de l'analyse officielle, des auteurs comme Eric Werner et Bernard Wicht alertent depuis des années sur les risques qu'amène la désintégration du tissu social. Dans son dernier ouvrage paru au début de l'été, *Guerre en Europe, Gangs contre milices privées*, Bernard Wicht développe ses réflexions à la lumière des événements récents¹.

Il s'inscrit en faux contre la doctrine officielle qui désigne un ennemi étaïque (lointain) et clame le retour de la «guerre de haute intensité». Pour lui, l'ennemi est chez nous et nous sommes entrés dans l'ère de la «guerre sans Etat», dans laquelle celui-ci sera dépassé par une réalité à laquelle il ne s'est pas préparé. Dans ce cas, l'Etat est relégué au rang de pompier permanent. De son côté, l'individu menacé devient le sujet de la guerre et tend à se réunir pour faire face aux unités paramilitaires qui se sont constituées. Les forces morales (foi, idéologies et attachement à la terre), comme les intérêts locaux, voire privés, prennent le dessus sur toute autre considération.

De fait, lors d'émeutes comme celle de Lausanne en 2025, s'établit une zone grise entre criminalité et guerre: jusqu'à quel point la police est-elle équipée pour faire face? En France, les CRS sont des unités spécialisées de la

police, mais ils sont parfois soutenus par la gendarmerie mobile, unité militaire sous tutelle du ministère de l'intérieur. La multiplication de ce type d'incidents constituerait-elle déjà un début de guerre civile?

A la suite de nombreux auteurs référencés, Bernard Wicht identifie le développement de trois types d'acteurs dans nos sociétés européennes: les «prédateurs des marges violentes», les «citoyens en révolte» et «une nébuleuse de groupes armés à la fois mercenaires et religieusement orientés». Ceux-ci se développent, souvent à l'insu de l'Etat, pour former une «réalité informe, juridiquement peu visible et difficilement saisissable». Plus loin, il oppose les «prédateurs» aux «producteurs», ces derniers constituant une «masse désarmée», car le citoyen n'est souvent plus soldat, mais simple contribuable.

Très pertinemment, l'auteur rappelle que la guerre n'est pas une activité extérieure, en voie de formation et propre aux Etats, mais bien un «processus social, un phénomène humain global». La guerre ne commence pas d'un jour à l'autre, mais se prépare en sourdine lorsque les maillons d'un ensemble social se défont. De latent, le conflit devient ouvert, avant de glisser vers la violence.

Il reprend de Joseph Tainter l'idée qu'une société atteint un taux de saturation en fonction de sa complexité et qu'alors une succession de crises peut provoquer son effondrement («rup-

ture»). C'est alors «le retour du guerrier» et la mise en valeur des prédispositions sociales et morales – on aurait envie de dire physiques – pour faire la guerre. C'est aussi «l'essor du mercenariat anarchique», car la guerre par procuration est devenue la façon d'opérer dans l'hémisphère Nord. On en revient à une «situation néo-médiévale», dans laquelle celui qui veut défendre sa terre incarne le partisan de Carl Schmitt. C'est le modèle de l'autodéfense²: on construit sa «motte castrale» pour se protéger, tandis que l'autre («Big Other») se barricade à son tour dans des quartiers de ville.

A contrario, une guerre mondiale semble improbable, faute de combattants et de moyens. Pour l'auteur, «les Etats européens ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes et leurs armées régulières manquent de tout et surtout d'effectifs suffisants».

De fait, dans la Suisse de 2024, 19 % des aptes au service choisissent la protection civile, alors que plus de 20 % du bassin de recrutement était jugé inapte; un tiers de la population masculine ne sert donc pas au sein de l'armée. Quant aux femmes, elles ne représentent que 1,6% des effectifs malgré des campagnes de recrutement appuyées³. Ce problème est encore amplifié dans les armées professionnelles, qui peinent à recruter, mais aussi à retenir leurs troupes⁴.

Les nombreuses références académiques et certains raccourcis didactiques pourraient laisser penser que

l'auteur s'égare dans un monde parallèle. Pourtant, ce que Bernard Wicht décrit fait écho à l'actualité: les émeutiers d'aujourd'hui ne seraient-ils pas les bandes armées de demain? Les théories avancées ont pour le moins le mérite de compléter le discours officiel et de stimuler la réflexion.

Quoi qu'il en soit, le soutien massif aux posts en faveur de la police lausannoise sur les réseaux sociaux indique que ces sujets préoccupent nos concitoyens. Ceux-ci ne pourront pas durablement ignorer dans les urnes le paradoxe du laxisme politique face à la violence de nos rues, alors que le pays se réarme pour faire face à une éventuelle menace extérieure.

Jean-Baptiste Bless

¹ Bernard Wicht, *Guerre en Europe, Gangs contre milices privées*, Jean-Cyrille Godefroy, 2025, 125 pages.

² Eric Werner, *Légitimité de l'autodéfense, Quand a-t-on le droit de prendre les armes?*, Xenia Editions, 2019. *Prendre le maquis avec Ernst Jünger: La liberté à l'ère de l'Etat total*, La Nouvelle librairie, 2023.

³ <https://www.egalite2030.ch/fr/1.1.6.1>

⁴ <https://www.opex360.com/2024/11/22/selon-le-senat-les-non-renouvellements-de-contrats-a-linitiative-des-militaires-ont-augmente-de-70-depuis-2018/> pour la France et <https://www.ft.com/content/d576d67b-760b-49df-ad42-6835795f43fe> pour l'Allemagne.

Imposition individuelle: on votera bientôt!

Le référendum des Cantons aboutit

Le référendum populaire a été déposé début octobre avec 66'764 paraphes, dont 65'377 ont été déclarées valables par la Chancellerie fédérale. Quant au référendum des Cantons, le vote du parlement argovien, intervenu fin septembre, a permis de réunir les huit cantons nécessaires à son aboutissement. En effet, les parlements des Cantons du Valais, de Saint-Gall, Thurgovie, Schwytz, Obwald et des deux Appenzell s'étaient déjà prononcés en faveur du référendum. Uri et Nidwald, ont ensuite rejoint le camp des opposants. A noter que plusieurs Cantons ont rejeté cette option de justesse, notamment Lucerne, Soleure, Schaffhouse et Glaris.

Des arguments de poids

On se rappelle aussi que, durant la phase de consultation, les Cantons s'étaient clairement prononcés contre le projet, puisque 21 d'entre eux (sur 26) avaient affiché leur opposition et que la Conférence des directeurs cantonaux des finances avait rappelé cette opposition durant les travaux parlementaires.

Tous les éléments étaient dès lors réunis pour qu'une démarche référendaire soit lancée (voir *La Nation* n° 2282 du 27.06.2025). Elle a consisté en un référendum populaire et un référendum des Cantons, qui tous les deux ont connu le succès. Si le référendum populaire est une procédure bien connue et souvent utilisée, le référendum des Cantons est bien plus rare. Il n'a été utilisé qu'une seule fois depuis 1848; c'était en 2003 contre un paquet fiscal portant sur l'imposition du couple et de la famille (déjà!), l'imposition de la propriété du logement et les droits de timbre. En 2012, le lancement du référendum contre la loi sur l'aménagement du territoire, et en 2015, contre la réforme de la péréquation fédérale, n'avait pas réuni suffisamment de Cantons.

compte de la présence d'enfants dans la communauté familiale et adapte le taux de l'impôt en fonction.

Il s'agirait donc, en cas d'acceptation du système, d'ouvrir un gigantesque chantier pour réformer les systèmes cantonaux, démarche qui durera des années, avec son cortège d'incertitudes et de marchandages. Les risques de voir la pression fiscale augmenter sont loin d'être négligeables. En outre, le passage à l'imposition individuelle aurait un coût administratif important: chaque époux remplissant une déclaration, il

faudra traiter un million sept cent mille déclarations supplémentaires dont les éléments devront être vérifiés et, cas échéant, confrontés à la déclaration de l'autre conjoint. On voit déjà l'inspecteur fiscal s'inviter dans l'intimité des familles.

L'aboutissement du référendum des Cantons est donc une bonne nouvelle, qui donne l'occasion de corriger le vote du parlement. Le peuple sera appelé à se prononcer courant 2026.

Jean-Hugues Busslinger

La Pologne rêvée à l'Hermitage

La Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, a accueilli cet été cent chefs-d'œuvre du musée national de Varsovie, sous le titre «La Pologne rêvée». La visite de l'exposition donne à ceux qui ne connaissent pas ce pays l'occasion d'en découvrir quelques traits caractéristiques. Quant à ceux qui y sont nés ou qui l'ont intensément parcouru, ils y retrouvent une multitude condensée d'images et de sensations familiaires.

Des paysages variés surgissent au gré des tableaux: les hautes montagnes des Tatras, sombres et enneigées; les prés fleuris de Podlachie, traversés de quelques rivières; des campagnes lumineuses, des forêts ténèbreuses et des lacs argentés; puis des scènes villageoises, avec ou sans personnages. Deux toiles esquissent les silhouettes des édifices les plus emblématiques de Cracovie, rappelant que la Pologne compte aussi

des villes. Ajoutez à cela un choix de représentations historiques, avec plusieurs tableaux de Jan Matejko, ainsi que diverses galeries de portraits, ou encore des tableaux d'inspiration religieuse ou mystique.

L'exposition se termine le 9 novembre; il vous reste quelques jours pour la voir, ou la revoir. (renseignements sur www.fondation-hermitage.ch)

P.-G. B.

Bonheur familial

Aristide Monnier, fils de nos amis Caroline Surchat et Félicien Monnier, est né le 16 octobre à Lausanne.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à Aristide une longue vie bénie et bienfaisante.

Bex – Nice: quelques rencontres

Mon épouse et moi n'avons jamais envisagé le parcours du GR5 (voir *La Nation* 2289 du 3 octobre 2025) comme un défi. Nous aimons la marche et voulions savourer l'itinéraire dans des paysages inconnus.

Sur ces hauteurs, la solitude n'existe pas.

A peine montés cent mètres au-dessus de Monthey, nous croisons un ami choriste et son épouse, qui s'étonnent de la destination de notre « balade ». Nous les retrouvons six semaines plus tard à un des concerts matinaux de la Schubertiade.

L'hôtel retenu à Samoëns est un établissement familial. Le confort et l'accueil ont heureusement progressé depuis les *Voyages en zig-zag* de Toepffer. Les tenanciers dînent – parlons français – avec des amis à la table d'à côté, tout en gardant un œil sur le service. Nous retrouvons madame à la table du petit-déjeuner, gourmandant ses petits-enfants qui ne disent pas bonjour. Elle interroge ses pensionnaires sur leurs projets de la journée, les conseille et les encourage.

Sur le tracé commun au Tour du Mont-Blanc, nous sommes encolonnés parmi des milliers de touristes cosmopolites, groupes aux pèlerines uniformes guidés par des accompagnateurs blasés. Les anglophones avec qui nous partageons le gîte des Houches sont bruyants et sans égard: la table du petit-déjeuner est un champ de bataille. Nous conversons dans le

brouhaha avec un guide: il se plaint du recul glaciaire et des prix d'hébergement (surtout en Suisse), se vantant d'organiser pour trois fois rien des expéditions de ski héliporté au Kirghizistan. Il ignore notre remarque sur la possible relation entre ses vols touristiques vers l'Asie et la disparition des glaciers chamoniards.

Sur ce tronçon, nous sommes sans cesse dépassés par de véloces coureurs de *trail*, en tenue légère malgré le vent, la pluie et la boue. Aux Contamines, un couple adepte de la discipline essaie, sans succès, de nous convaincre de la fierté de courir l'Ultra Trail du Mont Blanc (175 km / 10'000 m de montée / 33 % d'abandon).

Nous nous retrouvons seuls en bifurquant vers le Beaufortin. Un berger croisé à Roselend nous explique la particularité des vaches Tarines et des moutons Thônes et Marthod, particulièrement résistants aux fortes amplitudes thermiques: leurs sabots, muqueuses et extrémités sombres les protègent du soleil.

Nous séjournons deux nuits en chambre d'hôtes à l'entrée de la Vanoise. Les propriétaires sont les anciens gardiens du gîte local. Les délicieux repas que madame nous apprête, tout en s'occupant de ses petits neveux, font honneur aux produits de son jardin et aux petits fruits cueillis alentours. Monsieur nous propose des variantes pour l'étape du lendemain. Les temps de marche qu'il indique s'avèrent réservés aux chamois.

Au sud de Tignes, nous secourons une dame et sa fille de huit ans. Le col élevé, gravi la veille par beau temps, s'avère infranchissable avec le froid et les précipitations survenues durant la nuit. La demoiselle, mal équipée et frigorifiée, ne peut plus avancer. Nous la réchauffons tant bien que mal et les accompagnons au refuge le plus proche.

Nous croisons le lendemain un berger portant avec peine une brebis malade, récupérée à plus d'une heure de la bergerie. Son diagnostic est très pessimiste, mais il exprime son attachement à chacune de ses bêtes, ne s'imaginant pas les abandonner aux vautours fauves. Cette rencontre m'émeut, moi qui n'ai emporté qu'un Nouveau Testament comme lecture de voyage.

Nous partageons la table du soir avec deux pétillants octogénaires en balade. Anciens alpinistes chevronnés, ils racontent avec humilité et bonne humeur leurs ascensions et la rusticité des premiers hébergements dans le massif. Aurons-nous encore leur dynamisme dans vingt ans?

Nous cheminons brièvement avec un Tavannois établi à Paris. Il a étudié à Lausanne, chanté avec Corboz et a depuis peu rejoint le chœur de la Philharmonie de Paris. Après vingt ans passés dans l'Hexagone il a entrepris en 2022 les démarches pour obtenir, sa famille et lui, la nationalité française. Il nous relate un curieux examen où la moralité catholique domine clairement les valeurs républicaines. Il est patient: la procédure devrait prendre encore un à deux ans pour aboutir...

Deux Marseillais passionnés (avé l'acceng) nous apprennent que le Comté de Nice abrite 85 % des espèces de papillons recensées en France. Ils effectuent chaque week-end des comptages et expliquent ne pas si-

gnaler les espèces rares sur les recensements en libre accès, afin d'éviter que les collectionneurs ne viennent « pour les mettre dans des boîtes ».

A deux jours de Nice, nous logeons dans un *b&b* tenu par un couple russe, arrivé il y a douze ans de Saint-Pétersbourg. Nous montrons de l'intérêt pour visiter cette ville, ce qu'il nous déconseille vigoureusement. Poutine n'a pas que des amis.

Ils ont acheté la propriété en friche pour trois fois rien, rénovant la bergerie qui nous accueille et réhabilitant les terrasses alentours avec des oliviers et des arbres fruitiers. Toutes les bâtisses abandonnées du village ont, nous disent-ils, trouvé nouveaux propriétaires durant la période Covid: rejoindre sa résidence secondaire était pour les citadins français un des seuls moyens d'échapper au confinement.

Nous rencontrons beaucoup de randonneurs solitaires. Tous semblent poursuivre une quête personnelle: nouveau départ après une rupture, suggérée au tournant de la discussion, rencontre d'autre passionnés de randonnée pour quelques solitaires de la vie, défi physique personnel pour ceux qui sentent fort sous leurs sacs grands comme des armoires. Le discours intraitable du jeune Malouin rabattu par l'orage dans notre gîte montre leur fort besoin de contact.

Ma plus belle rencontre m'accompagne depuis vingt-huit ans: mon épouse et moi avions alors cheminé en amoureux, sac au dos, entre Glaris, Schwytz, les Grisons et Uri. En partageant effort et émotions sur le GR5, nous avons retrouvé, nos enfants maintenant adultes, la liberté des débuts.

Cédric Cossy

Pour un corps électoral capable de discernement

Les droits politiques sont le thème de trois votations cantonales du 30 novembre. En plus du droit de vote des étrangers au niveau cantonal et de celui des Vaudois de l'étranger pour l'élection au Conseil des Etats, nous voterons sur le droit de vote des personnes sous curatelle de portée générale pour cause d'incapacité durable de discernement. Actuellement, ces personnes sont automatiquement retirées de la liste des électeurs. Le projet qui nous sera soumis propose de réintégrer ces personnes dans le corps électoral.

Ce projet a pour but une mise en accord avec le droit international, qui interdit toute discrimination fondée sur le handicap, y compris dans l'exercice des droits politiques. Le droit international n'a pas vocation à être appliqué sans prendre en compte les cas particuliers auxquels il s'applique,

et le cas des personnes incapables de discernement est un cas particulier qui ne concerne pas les handicapés dans leur ensemble. Monsieur le Député Jacques-André Haury nous rappelle de ne pas tomber dans le piège de cette confusion, qui profite aux partisans de ce projet. Nous ne voterons pas pour ou contre la discrimination des handicapés ni pour ou contre celle des personnes sous curatelle. Nous voterons pour accorder ou non un pouvoir de décision à des personnes qui en ont été déclarées incapables.

On peut déplorer une argumentation bancale et contradictoire du Conseil d'Etat qui soutient cette mesure. Il affirme qu'une personne incapable de discernement serait capable de comprendre les enjeux d'un scrutin, sans expliquer comment cette contradiction est résolue. Bien qu'il existe déjà la possibilité de retrouver ses droits politiques dans certains cas, cette possibilité doit rester une exception traitée au cas par cas par la justice de paix. Nous soutenons donc qu'une personne qui n'est pas capable de prendre des décisions pour elle-même ne doit pas en prendre pour l'ensemble de la communauté. Le 30 novembre, nous voterons NON au droit de vote et d'éligibilité pour les personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement.

Quentin Monnerat

LA NATION

Rédaction
Cédric Cossy

Édition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Louvre-tout

Des personnes se plaignent qu'on ne trouve pas assez de sujets culturels sur les réseaux sociaux. Depuis le 19 octobre dernier, ce n'est plus tout-à-fait vrai. A la suite du cambriolage perpétré au Musée du Louvre, à Paris, où quatre voleurs sont montés à l'étage à l'aide d'une nacelle de chantier, ont scié les fenêtres, puis les vi-

LE COIN DU RONCHON

trines, et sont repartis par le même chemin en emportant des bijoux rares, on ne compte plus les plaisanteries sur le sujet – précisément sur les réseaux sociaux. Rarement un fait divers n'a donné lieu à autant de détournements, de satires, de mèmes (comme on dit aujourd'hui). L'intelligence artificielle aidant, on a vu des séquences vidéo montrant le président de la République courir dans la rue, affublé des bijoux volés. Ou la même scène avec divers ministres, ou d'autres personnalités – y compris le président russe poursuivant le président ukrainien. Ou avec une marmotte alémanique hilare déclarant que les souvenirs de Paris étaient

méga-toll. On a aussi vu le fabricant de la nacelle de chantier récupérer l'événement pour vanter la qualité de son matériel. Puis des moqueries sur les systèmes de sécurité du musée, sur ses gardiens. Puis de fausses annonces cherchant à revendre le butin. etc., etc., etc. Cherchez *#louvre* sur Youtube, vous y trouverez de vrais petits... bijoux, où la créativité des plaisantins rivalise avec celle des cambrioleurs eux-mêmes. Et pour couronner le tout, des sociologues se sont doctement penchés (sans aucun humour) sur la signification du rire face à un tel événement. (Nous autres Suisses, nous le savons: *rire, c'est bon pour la santé!*)

A quelque chose malheur est bon, dit-on. Hier encore, des milliers de jeunes gens ignoraient tout du Musée du Louvre; aujourd'hui, ils suivent au moins de quoi il s'agit. Les dirigeants du musée vont pouvoir se frotter les mains, avec un nombre de visiteurs qui promet de grimper en flèche au cours de ces prochains mois. Enfin, il n'est pas exclu que cette affaire redonne quelque aura aux métiers manuels, qui en l'occurrence ont nettement pris l'avantage sur les professions intellectuelles.